

## Cour pénale internationale

Par **So**, le **25/10/2004** à **22:48**

Bonsoir,

J'aimerais savoir ce que vous pensez de la Cour pénale internationale (CPI) créée en 1998.

C'est l'aboutissement d'une série de tentatives visant à mettre en place une juridiction permanente habilitée à juger les auteurs des crimes internationaux les plus graves. Jusqu'à cette date, c'est au coup par coup, dans le contexte de conflits particuliers, que des tribunaux "ad hoc" ont été constitués pour juger des criminels que la communauté internationale avait déjà pour une part identifiés.

D'après-vous quels évènements pourraient être concernés par une telle procédure? Massacres de Sabra et Chatila, au Liban. Massacres en Algérie....???

Votre avis m'intéresse ))) Image not found or type unknown

Par **Olivier**, le **26/10/2004** à **18:12**

Juste pour orienter le débat, je rappelle que les Etats Unis n'ont pas ratifié le Traité de la CPI et donc ne reconnaissent pas cette juridiction. Leurs ressortissants n'en sont donc pas justiciables, donc les exactions des militaires américains en Irak ne sont pas justiciables de cette cour.

Par **So**, le **27/10/2004** à **13:34**

Et finalement pensez-vous que le fait que les droits de l'homme sont de plus en plus au coeur des préoccupations de nombreux pays, cela ne va pas anihiler le rôle d'une CPI puisque celle-ci n'aura qu'une compétence subsidiaire (si l'Etat concerné ne réagit pas ou n'a pas les moyens de réagir)???

Par **Tibou**, le **28/10/2004** à **20:10**

So, les crimes et les évènements que tu cite ne peuvent être soumis à la CPI car elle n'est

compétente que pour les crimes commis après 2000.

Donc elle sera compétente à l'avenir mais pour l'instant tous les crimes passés demeurent impunis.

C'est pourquoi je pense que la CPI c'est bien pour l'avenir. Même si elle n'a qu'un rôle complémentaire et subsidiaire, elle reste une voie d'action non négligeable. Pour des cas exceptionnels et des crimes exceptionnels.

Donc oui à la CPI mais dommage que sa compétence soit limitée dans le temps. Quand on connaît tous les crimes qui ont ponctué au moins le XXème siècle.